

Entrelacs

Jan.
2024

Meilleurs Voeux

20 24



20
TERRE
DE JEUX
24



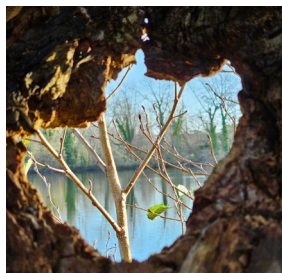
ARDRES

INFORMATIONS PRATIQUES

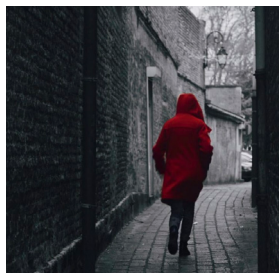
CONTACT :

Accueil : 03 21 46 50 20 - accueil@mairie-ardres.fr

État Civil : 03 21 46 50 22 - etat-civil@mairie-ardres.fr
 Social et CCAS : 03 21 46 50 23 - ccas@mairie-ardres.fr
 Cabinet du Maire : 03 21 46 50 33 - cabinet@mairie-ardres.fr
 Urbanisme : 03 21 46 50 19 - urbanisme@mairie-ardres.fr
 Communication : 03 21 46 50 27 - communication@mairie-ardres.fr
 Police Municipale : 06 27 34 07 40 - policemunicipale@mairie-ardres.fr
 Centre Technique Municipal : ctm@mairie-ardres.fr
 Maison de la Nature : 03 21 82 89 27 - mdn@mairie-ardres.fr
 Base Municipale de Loisirs : 03 21 36 04 16 - bml@mairie-ardres.fr



@brassartcarine



@artetmemoires

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM EN NOUS IDENTIFIANT AVEC LE #ARDRES

ZOOM

RETOUR EN IMAGES SUR LE MARCHÉ DE NOËL !

Les 2 et 3 décembre derniers, l'association des Commerçants Dynamiques de l'Ardrésis en partenariat avec la Ville d'Ardres a organisé le traditionnel Marché de Noël dans le bourg de notre ville. Concerts, chalets, manèges, activités pour enfants, parades, le parfait cocktail pour vivre l'esprit des fêtes comme il se doit !





Ludovic LOQUET

Maire d'Ardres

Président de la Communauté de Communes

Pays d'Opale

Vice-président du Département du Pas-de-Calais

Chers habitants d'Ardres,

En cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à adresser mes pensées les plus sincères à tous ceux d'entre vous qui ont été touchés par les inondations. Les épreuves que nous avons traversées ont été difficiles, mais notre communauté a démontré une incroyable force et fait preuve de solidarité. Votre résilience face à ces moments difficiles a été remarquable, et je tiens à vous assurer du soutien continu de la Ville d'Ardres pour surmonter ces épreuves.

Le Marché de Noël organisé en collaboration entre l'ACDA et la Ville a été un véritable moment de lumière et d'espoir. Voir nos rues s'animer a été un réconfort pour nous tous.

En cette période où la solidarité est plus que jamais essentielle, j'ai pris la décision, en accord complet avec l'équipe municipale, d'annuler la cérémonie des vœux pour l'année 2024. Plutôt que de consacrer un budget à cet événement, nous avons décidé de réallouer ces ressources pour soutenir davantage les sinistrés des inondations. Cette démarche

nous permettra de renforcer les actions déjà engagées pour accompagner ceux qui ont été durement affectés.

Alors que nous tournons la page sur une année difficile, j'espère que 2024 sera une période de renouveau pour Ardres. Nous avons traversé des épreuves, mais elles ne nous ont pas affaiblis. Au contraire, elles ont renforcé notre détermination à bâtir un avenir plus résilient et prospère pour notre ville. **Ensemble, nous allons relever de nouveaux défis, construire de nouveaux projets et avancer vers un avenir meilleur.**

En cette nouvelle année, je vous souhaite à tous le meilleur. Que chacune et chacun d'entre vous trouve la joie, la paix et la réussite dans tous ses projets. Ensemble, nous sommes plus forts, et je suis convaincu que nous ferons de 2024 une année mémorable pour Ardres.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !
Bien à vous,



ENTRELACS

Directeur de la publication :

Ludovic Loquet, Maire

Directrice de la rédaction :

Sylvie Bonnière, Adjointe au Maire

Conception, photos et rédaction :

Mairie d'Ardres, Service communication

Impression :

Imprimerie Cache
Rue du Camp du Drap d'Or
62610 BALINGHEM

Exemplaire :

Édité à 2 100 exemplaires

Distribution par nos soins.



MARDI 9 JANVIER

Séance de sport ouvert à tous avec l'association Cardio Boxing « Bonnes Résolutions 2024 ». Venez découvrir les entraînements de cette association gratuitement à la Salle en Étoile.

JEUDI 11 JANVIER

Séance de sport ouvert à tous avec l'association Cardio Boxing « Bonnes Résolutions 2024 ». Venez découvrir les entraînements de cette association gratuitement à la Salle du Collège.

SAMEDI 13 JANVIER

Animation « Sport & Santé » organisée par le RCA à la Salle du Collège.

MARDI 16 JANVIER

Séance Découvertes par Ardres Animation sur le thème de l'« Ouzbékistan ». Dès 20h15 à la Chapelle des Carmes.

JEUDI 18 JANVIER

Cérémonie des Voeux de l'AMB Assad organisée à la Salle Municipale.

SAMEDI 20 JANVIER

Portes ouvertes de l'École de Notre-Dame de Grâce.

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JANVIER

Tournoi Futsal organisé par le RCA à la Salle du Collège.

VIE MUNICIPALE



PERMANENCE DE LA MAIRIE

Afin de mieux vous servir, le service accueil de la mairie sera ouvert le **Samedi 20 Janvier 2024** de **10h à 12h**.

Nous vous rappelons que le **déla**i pour obtenir un rendez-vous pour les titres d'identités est actuellement **d'environ 2 mois**. Pour éviter tout désagrément, vous pouvez **prendre rendez-vous** dès maintenant sur notre site internet : www.mairie-ardres.fr

ARDRES

ALSH
Accueil de Loisirs Sans Hébergement

fait son
ENQUÊTE

Pré-inscriptions dès le 15 janvier 2024

De 4 à 17 ans !

Renseignements et pré-inscriptions :
07 57 07 61 75 - actions.jeunesse@mairie-ardres.fr

DU 26/02
AU 08/03

PRÊT POUR L'ALSH D'ÉTÉ ?

La campagne de recrutement des animateurs pour l'ALSH d'été est ouverte ! Vous souhaitez travailler dans l'animation cet été ? Alors, nous attendons votre candidature ! Vous pouvez déposer votre curriculum vitae et votre lettre de motivation directement à l'Accueil de la Mairie ou nous transmettre ces éléments par mail à l'adresse : actions.jeunesse@mairie-ardres.fr
 Pour plus d'infos, contacter le 07 57 07 61 75



DEUX JARDINS OUVRIERS DÉSORMAIS DISPONIBLES EN LOCATION

Ligne d'Anvin, à Ardres, deux jardins ouvriers sont désormais disponibles à la location pour les passionnés de jardinage ! Renseignez-vous à la mairie pour réserver votre coin de verdure et cultivez votre passion en toute tranquillité.



SOLIDARITÉ ENVERS LES SINISTRÉS DES INONDATIONS

Suite aux inondations ayant frappé notre commune en novembre dernier, la Municipalité souhaite confirmer aux habitants que la Cérémonie des Vœux 2024, habituellement programmée en début d'année, est annulée.

Les inondations ont profondément touché notre communauté, soulignant l'urgence d'une solidarité immédiate envers nos concitoyens sinistrés.

Ainsi, le budget alloué à cet événement sera réaffecté pour venir en aide aux sinistrés de la commune. En outre, pour offrir un soutien direct, la Municipalité a procédé au recrutement temporaire de trois contrats dédiés à aider et accompagner les familles touchées dans le processus de récupération de leurs biens. Cette décision démontre l'engagement solidaire envers nos concitoyens en ces moments difficiles.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, TOUS RESPONSABLES

Face à la multiplication de l'utilisation des trottinettes électriques comme moyen de transport, nous vous rappelons que celui-ci est aussi soumis à la réglementation du code de la route.

Le non respect des différentes règles ci-contre pourrait entraîner dans un premier temps un accident mettant en danger votre personne mais également la verbalisation par diverses amendes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, **recommandé le reste du temps**

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

1 PERSONNE - 14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT - TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION DU RAJ BRIDGE)

Feux de position avant et arrière

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS : SAUVEGARDEZ VOTRE PATRIMOINE GRÂCE AU LABEL « FONDATION DU PATRIMOINE »

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires, qui s'investissent pour la sauvegarde de notre patrimoine. Elle accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne une opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien.

Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et la FDJ et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français.



Vous avez un projet ? N'hésitez pas à prendre contact avec la délégation du 62 de la Fondation du Patrimoine au [06 02 06 65 49](tel:0602066549) ou par mail à fondation-patrimoine62@parc-opale.fr



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

PARMI NOS NOUVELLES ACQUISITIONS :

Neige SINNO : Triste tigre (prix Goncourt Lycéens et Femina)
Victime d'inceste, l'auteure livre un écrit choc entre récit et essai. Sans voyeurisme, pudiquement, elle essaie de comprendre le fonctionnement de ces prédateurs en explorant le mécanisme de la domination et de la violence sexuelle

Niko TACKIAN : La Nuit n'est jamais complète
Thriller cauchemardesque mais pourtant émouvant et final renversant !

Gilles LEGARDINIER : Mon tour de manège
Humour, amour et émotions : du Legardinier comme on aime !

La Bibliothèque Pour Tous est ouverte les mercredis et jeudis de 10h à 12h, les samedis de 16h30 à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h. La Bibliothèque sera fermée les 24 et 31 décembre



PERMANENCES :

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Lundi de 13h30 à 16h / Mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous / Jeudi de 13h30 à 17h / Vendredi sur rendez-vous. Tél : 06 99 12 01 40
Mail : secretariat-rpe@cc-paysdopale.fr

ASSISTANTE SOCIALE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 00 01 50

CPAM :

Rendez-vous sur Ameli.fr ou au 36 46

ACT + :

Permanences au 81, Esplanade du Maréchal Leclerc. Rendez-vous au 03 21 88 22 00

COLLECTES DE DÉCHETS :



ORDURES MÉNAGÈRES

Ardres : les vendredis 6 et 19 janvier
Bois-en-Ardres : les vendredis 12 et 26 janvier



ORGANIQUE FERMENTESCIBLE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres :
les vendredis 12 et 26 janvier



PAPIER

Pour Ardres et Bois-en-Ardres :
tous les vendredis



VERRE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : le jeudi 11 janvier
et dans les points d'apport volontaire

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31

FÊTE DE LA SOUPE

AU PROGRAMME : DÉGUSTATIONS & RENCONTRES



SAMEDI 17 FÉVRIER

RENDEZ-VOUS DÈS 18H À LA FERME DU BASTION (PLACE BELLE ROZE)
VENEZ ÉLIRE LA LOUCHE D'OR PARMIS LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES !

